

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identification

Forme du produit : Mélange  
 Nom commercial : B-Gone  
 Code du produit : 1820

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produits d'assainissement de l'air

#### 1.3. Fournisseur

Synthetic Labs  
 24 Victory Lane  
 Dracut, MA 01826 - United States  
 T 800.255.4050 - F 978.957.5122  
[www.syntecpro.com](http://www.syntecpro.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Infotrac 24 Hour Medical Emergency Number: 1-800-535-5053

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification SGH-US

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A    Provoque une sévère irritation des yeux

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) : Attention  
 Mentions de danger (GHS US) : Provoque une sévère irritation des yeux  
 Conseils de prudence (GHS US) : Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

#### 2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Non applicable

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Isopropyl Alcohol	(n° CAS) 67-63-0	1 – 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

# B-Gone

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

### SECTION 4: Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Wash skin with plenty of water.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

#### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Treat symptomatically.

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

- Moyens d'extinction appropriés : Water spray. Dry powder. Foam. Carbon dioxide.

#### 5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Toxic fumes may be released.

#### 5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Complete protective clothing.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Ventilate spillage area.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Take up liquid spill into absorbent material.
- Autres informations : Dispose of materials or solid residues at an authorized site.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

For further information refer to section 13.

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ensure good ventilation of the work station. Porter un équipement de protection individuel.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Always wash hands after handling the product.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

B-Gone

Pas d'informations complémentaires disponibles

# B-Gone

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	2-Propanol
ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH STEL (ppm)	400 ppm
Remarque (ACGIH)	Eye & URT irr; CNS impair
<b>USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Isopropyl alcohol
OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	980 mg/m <sup>3</sup>
OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Ensure good ventilation of the work station.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

Protective gloves

#### Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Apparence : Liquide.  
Couleur : clear  
Odeur : Citrus fruits  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : 8 (8 – 9)  
Point de fusion : Non applicable  
Point de congélation : 32 °F  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.  
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible  
Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible  
Densité relative : Aucune donnée disponible  
Masse volumique : 1.01 g/m<sup>3</sup>  
Solubilité : Aucune donnée disponible

# B-Gone

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

The product is non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable under normal conditions.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

No dangerous reactions known under normal conditions of use.

### 10.4. Conditions à éviter

None under recommended storage and handling conditions (see section 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	16400 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 inhalation rat (ppm)	> 10000 ppm (Equivalent or similar to OECD 403, 6 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 8 (8 – 9)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 8 (8 – 9)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

# B-Gone

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible

### SECTION 12: Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : The product is not considered harmful to aquatic organisms nor to cause long-term adverse effects in the environment.

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 – 10000 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Pimephales promelas, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Lethal)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradable in the soil. Biodegradable in the soil under anaerobic conditions. Readily biodegradable in water.
Biochemical oxygen demand (BOD)	1.19 g O <sup>2</sup> /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2.23 g O <sup>2</sup> /g substance
DThO	2.4 g O <sup>2</sup> /g substance

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0.05 (Weight of evidence approach, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
Tension de surface	0.021 N/m (25 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	0.185 – 0.541 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

#### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Département des transports

Conformément aux exigences du DOT

Non applicable

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non applicable

#### Transport maritime

Non applicable

#### Transport aérien

Non applicable

# B-Gone

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Réglementations fédérales USA

##### Isopropyl Alcohol (67-63-0)

Listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory  
Subject to reporting requirements of United States SARA Section 313

#### 15.2. Réglementations internationales

##### CANADA

##### Isopropyl Alcohol (67-63-0)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

##### Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.3. Réglementations des Etats - USA

Composant	Réglementations nationales ou locales
Isopropyl Alcohol(67-63-0)	U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses

### SECTION 16: Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 03/20/2017

#### Notation de danger

Santé : 1 Danger léger - Possibilité d'irritation ou de blessure légère  
Inflammabilité : 0 Danger minime - Produits incombustibles  
Physique : 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou une réaction spontanée. Produits non explosifs.

FDS US (GHS HazCom 2012)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*